



Voeux consulaires en Deux-Sèvres avec le Conseil départemental

jeudi 16 janvier 2020, par [lpe](#)

En Deux-Sèvres, les trois chambres consulaires (CCI, CMA et Chambre d'agriculture) avaient l'habitude de se réunir pour adresser leurs vœux aux acteurs économiques, mais cette année, lundi dernier, un quatrième acteur s'est joint à elles : le Conseil départemental, hôte par ailleurs de la soirée.

Après un mot rapide de chaque président de structure, s'en est suivi un témoignage du directeur général de la MAIF, Pascal Demurger et du dirigeant de CAMIF, Emery Jacquillat sur la place de l'entreprise dans la société. Pour animer quelque peu le débat, Guillaume Duval, rédacteur en chef d'Alternatives économiques, fin connaisseur des enjeux sociétaux.

Pour Pascal Demurger, *"aujourd'hui, la société a de nouvelles attentes vis à vis des entreprises : qu'elles contribuent à réparer le monde, socialement et environnementalement aussi.*

Nous devons donner du sens à notre projet d'entreprise si nous voulons attirer de nouveaux talents car aujourd'hui, les jeunes sont davantage attentifs à ces notions qu'auparavant. Je dirige la MAIF depuis un peu plus de 10 ans et je peux vous dire que ce genre d'engagement nourrit la performance de l'entreprise."



Pour Emery Jacquillat *"la crise climatique concerne les citoyens, mais surtout les entreprises et les collectivités. Devenir une entreprise à mission, c'est se poser la question de sa raison d'être. A CAMIF, il nous a fallu plus de 2 années pour écrire cette raison d'être ! Toutes les parties prenantes sont concernées, elles forment d'ailleurs le nom CAMIF : Clients, Actionnaires, Monde, Intérieur (salariés), Fournisseurs."* Emery Jacquillat dirige d'ailleurs aujourd'hui la communauté des entreprises à mission qui regroupe 150 dirigeants.

"Il nous faut penser sur le long terme plutôt qu'un court terme favorable aux actionnaires" poursuivait Pascal Demurger. "Le changement passera certainement aussi par une réforme des normes comptables internationales afin qu'elles prennent en compte d'autres critères que les flux financiers !"

